

Béthune, le **30 JUIL. 2025**

Direction
générale

Monsieur Philippe DE VESTELE
Président
SMAGE des 2 Morin
6 rue Ernest Delbet
77320 La Ferté-Gaucher



Objet : Entretien des arches du pont-canal à Condé-Sainte-Libiaire
Référence : DS100-2537790 – AS100-2501076
Affaire suivie par : Vincent AGUILERA, chef de l'UTI Marne – Courriel : vincent.aguilera@vnf.fr

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu appeler l'attention de Laurent HENART, Président du Conseil d'Administration, qui m'en a fait part, sur l'entretien des arches du pont canal à Condé-Sainte-Libiaire

A l'évidence l'année 2024 a rappelé, et singulièrement sur le périmètre du SMAGE des Deux Morin, l'importance de l'exercice de la compétence GEMAPI.

A la confluence du Morin et de la Marne, sur le territoire des communes de Condé-Sainte-Libiaire et de Esbly, vous avez bien voulu le relever dans votre courrier, les services du SMAGE et de VNF (UTI Marne) ont depuis les événements de 2020 et 2021 travaillé en synergie pour permettre d'aboutir à des actions coordonnées entre 2021 et 2024: curage de l'aqueduc d'Esbly par VNF en 2021; établissement et signature des conventions d'aménagement des deux pare-embâcles et d'entretien des ouvrages (ponts-canaux et pare-embâcles); curage du bras secondaire du Morin par le SMAGE en 2024; installation des deux pare-embâcles, l'un par VNF, l'autre par le SMAGE, également en 2024.
L'investissement de VNF sur ces travaux représente plus de 350 000 €.

La nécessité d'une intervention de régénération de l'aqueduc de Condé-Sainte-Libiaire, comprenant non seulement un curage complet des arches, mais également une reprise de l'étanchéité de la cuvette et de la maçonnerie des arches, ne fait aucun doute. Il s'agit d'une opération lourde qui viendra compléter les travaux engagés par le SMAGE le long du cours du Morin, notamment l'opération de retraits d'atterrissements sur les sept communes de la Coulommiers Pays de Brie. Elle fait déjà l'objet d'une programmation budgétaire dans l'objectif d'une réalisation des travaux en 2026.

Très concrètement, la convention d'entretien a permis de partager en 2024 les frais de désembâclement des ponts-canaux, pour un montant supérieur à 40 000 €. Il s'agit là d'un très bel exemple de coopération réussie entre services pour aboutir à l'indispensable coordination des actions nécessaire à la prévention des inondations.

Je sais pouvoir compter sur votre plein engagement pour que cette coopération perdure dans les meilleures conditions. J'y veillerai pour ma part,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Cécile AVEZARD

Directrice Générale

175 rue Ludovic Boutleux - CS 30820 - 62408 Béthune Cedex
T. +33 (0)3 21 63 24 24 F. +33 (0)3 21 63 24 42 www.vnf.fr

Page 1 sur 1